



**SNES – Section académique de Montpellier**

Enclos des Lys, Bât. B - 585 rue de l'Aiguelongue - 34090 MONTPELLIER

Tel. : 04.67.54.10.70 – Fax : 04.67.54.09.81

[s3mon@snes.edu](mailto:s3mon@snes.edu) – [www.montpellier.snes.edu](http://www.montpellier.snes.edu)

Un projet de loi baptisé "Liberté de choisir son avenir professionnel" devrait être présenté au conseil des ministres fin avril.

**Ce texte remet gravement en cause l'orientation scolaire des élèves et des étudiants, en confiant aux Régions l'information et l'orientation des élèves et en prévoyant la disparition des CIO (Centre d'information et d'orientation).**

**Pour mettre en œuvre cette information, le réseau des DRONISEP serait régionalisé.**

Il fonctionne en réseau de **17 délégations régionales et 28 sites (DRONISEP)**. Ce qui permet à l'opérateur national d'être présent sur tout le territoire - y compris dans les départements et régions d'Outre-Mer, de collecter toutes les données nécessaires à la diffusion d'une information de qualité actualisée en permanence et disponible pour tous et d'accompagner les établissements scolaires.

Ainsi le texte prévoit le transfert des personnels des DRONISEP (270 personnels nationalement) aux Régions qui deviennent ainsi responsables de l'information sur les métiers dans les établissements scolaires, et ont la main sur les publications concernant les métiers.

Ceci aura pour conséquence une inégalité de contenus et de qualité des documents sur tout le territoire, et une valorisation des formations locales correspondant aux besoins économiques définis à court terme par les branches professionnelles suivant les besoins du moment.

Ce transfert de l'orientation et de l'information aux régions créera une rupture d'égalité d'accès à l'information sur le territoire, une rupture avec les services de l'éducation nationale et une dégradation importante du service rendu aux usagers. Avec un service régionalisé de l'orientation, parents, élèves, étudiants risquent de ne plus être informés des formations existantes au niveau national. Les choix d'orientation des élèves seront réduits aux seules formations créées pour satisfaire les besoins économiques locaux.

Actuellement l'ONISEP diffuse aux parents, aux élèves, aux étudiants, aux enseignants, aux psychologues de l'éducation nationale des guides, distribués gratuitement pour l'entrée en 6ème, en 3ème, en 2nde, en terminale. Bien au-delà de la simple information métiers, il propose aussi des informations pour des publics spécifiques : personnes handicapées, décrocheurs... et des documents pédagogiques pour les équipes pédagogiques... Avec 53 millions de visites par an, son site onisep.fr est consulté pour ses données sur les formations, les établissements, ses fiches métiers et ses vidéos.

**Pour que les parents, les élèves et les étudiants puissent continuer à accéder à une information nationale, objective et gratuite sur les formations et les métiers :**

**NON AU DEMANTÈLEMENT DE L'ONISEP !**

Les organisations syndicales ont été reçues au ministère de l'Éducation Nationale ces deux dernières semaines, les uns après les autres, il ne s'agissait pas d'entamer le dialogue, mais uniquement de les informer des conséquences de ce projet de loi :

**Si l'information est assurée par les Régions, le ministère ne voit plus l'intérêt de garder le réseau des CIO -près de 400 CIO sur l'ensemble du territoire, 21 sur l'Académie de Montpellier –, et envisage tout**

**simplement de les fermer**, niant ainsi l'ensemble des missions, bien plus larges et complexes, dévolues aux CIO et aux PSY-EN Education Développement Conseil en Orientation qui y exercent.

Les CIO sont des services dépendant du Rectorat, qui sont des lieux d'accueil de tout public, souhaitant avoir des conseils et un accompagnement sur son projet de formation. Dans les faits, nous recevons surtout un public de jeunes scolarisés (lieu relais entre les familles et les établissements, parfois médiateur traitant les problématiques au sein même de l'institution et permettant la mise en place d'une co-éducation), mais également des étudiants, des jeunes sortis sans diplômes de l'école, ou des adultes en réflexion pour une reconversion.... Les CIO, ouverts toute la semaine et durant les vacances scolaires, sont aussi identifiés par les jeunes et leurs familles comme un espace ouvert et accueillant, garantissant l'objectivité et l'impartialité de l'accompagnement proposé, que ce soit dans le cadre d'entretiens individuels ou et ateliers collectifs.

Ils sont le lieu de rattachement des PSYEN, ce qui leur permet de travailler collectivement sur l'analyse et la production d'outils concernant toutes les questions qui touchent l'école, la formation, l'orientation et l'insertion. Ainsi ils peuvent être consultés sur des sujets aussi divers et complexes que la lutte contre l'échec scolaire, contre le décrochage, l'accompagnement à la persévérance scolaire, l'accompagnement des parcours d'élèves à besoins éducatifs particuliers (jeunes arrivant de l'étranger, porteurs de handicap, intellectuellement précoces, ...), la participation à des cellules d'écoute lors des situations de crise dans un établissement scolaire, la lutte contre le harcèlement, celle contre toutes les formes de discriminations et d'inégalités dans les parcours scolaires, l'accompagnement des projets de formation initiale, et dernièrement la lutte contre la radicalisation.

Autant de dossiers où depuis longtemps et actuellement à travers les différentes réformes mises en place au sein de l'Ecole, les Psy-EN sont en première ligne pour répondre et accompagner les équipes, les élèves et leurs familles, en apportant des compétences et une expertise spécifiques

#### **Les deux alternatives qui découlent pour le Ministère du projet de loi :**

- Fermer les CIO, et affecter les PSY-EN en établissement scolaire, cela reviendrait donc à la fois à fermer un lieu d'accueil dédié à l'orientation et à casser tous les collectifs de travail existants, appauvrissant donc très fortement le service public.

Ou

- Régionaliser les CIO, projet que nous avons déjà combattu en 2003 et en 2013, ce qui reviendrait à priver élèves, familles et système éducatif d'une approche nationale et globale des questions liées à l'orientation en favorisant les formations locales pour répondre à des besoins économiques locaux et à court terme.

Ce n'est pas la vision que nous avons de l'école de la République, de la formation et de l'orientation.